

COMITÉ SYNDICAL

Date convocation :
6 avril 2022

Date de la séance :
12 avril 2022

**Les membres en exercice
sont : 36
Quorum : 19
Membres présents : 21
Membres représentés : 2
(Pouvoirs)
Total votants : 23**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 8/2022

Séance du 12 avril 2022 à 18H00

L'an deux mil Vingt-deux, le 12 avril, les membres du Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Etudes des Mobilités Urbaines (SIEMU) de Marne-la-Vallée se sont réunis au SIAM 13 avenue de la Courtilière 77400 Saint-Thibault-des-Vignes.

ÉTAT DE PRÉSENCE

COMMUNAUTE DE **Présents** : Mme PERIGAULT
COMMUNES DU VAL
BRIARD

COMMUNAUTE **Présents** : Mme BONNOT, Mme
D'AGGLOMERATION BOUARABA, M. COLAISSEAU, M. DA
DE MARNE ET SILVA, M. DJIGO, Mme GENDRE, M. LE
GONDOIRE REDULIER, Mme PETITOT, M.
POTTIER, M. MACLE (Suppléant de M.
SALVAGGIO), M. TAUPIN-GARDIN,
Mme TORTRAT, M. VOURIOT

VAL **Présents** : M. AFFRE, M. ARNAUD, M.
D'EUROPE AGGLOMERATION GAILLARD, M. GARROUSTE, M.
LENGLET (Suppléant de M.
MARSAUD), M. MASSON, M
GALLARDO (Suppléant de M
POUPART)

EXCUSES M. AUVRELE, Mme CAPDEVILA, M.
CHEVALIER L., M. CHEVALIER D.,
Mme CHEVALLIER, M. DUTREY, Mme
GALLET, Mme GBIORCZYK, M.
JAHIER, M. JOURDAIN, M. KOLOPP, M.
MARSAUD, M. POUPART, M.
SALVAGGIO.M. SITHISAK,

Pouvoir :

De Mme Anne GBIORCZYK à M. Serge ARNAUD

M. Luc CHEVALIER à M. Alain MASSON

DELIBRATION N° 8/2022

OBJET : Approbation du compte administratif 2021

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.1612-12 et L.2121-14,

Vu le compte de gestion 2021 du receveur,

Entendu l'exposé du Président présentant comme suit la balance générale du compte administratif de l'exercice 2021,

Et Déclarant toutes les opérations de l'exercice 2021 définitivement closes.

+ Recettes de fonctionnement	2 612 991,87€
- Dépenses de fonctionnement	2 642 415,87€
+ Reprise du résultat 2020	431 411,85€
= Total Section de fonctionnement	401 987,85€
-Dépenses d'investissement	234 125,74€
-RAR2021	98 268,00€
+ Recettes d'investissement	355 592,54€
+ Reprise du résultat 2020	37 945,36€
= Total Section d'investissement	61 144,16€
Résultat de l'exercice 2021	463 132,01€

Le Président, se retire au moment du vote. La présidence de séance est confiée à M. Michel Garrouste qui met aux voix le compte administratif 2021.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité

DONNE quitus au Président en exercice pour l'exécution du budget 2021,
APPROUVE le compte administratif 2021.

Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise :

- Au représentant de l'État en Préfecture de Melun.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

La présente délibération, publiée et transmise au représentant de l'État est immédiatement exécutoire.

Transmis en préfecture le

Pour ampliation

Fait et délibéré au Syndicat de Transport,
les jours, mois et an que dessus.

Le Président,

Sinclair Youriot

